

N^o 22
Foulon
François J^h

L'an mil huit cent quarante quatre, le neuvième jour du mois de juillet à sept heures du matin, en la mairie et sacristie nous Louis Bellart, Maire officier de l'état civil de la commune de Bixerue Canton et arrondissement de Saint Omer Département du pas de Calais, ont comparu Louis Joseph Foulon, âgé de cinquante six ans, cultivateur, et Bernard Joseph Foulon, âgé de cinquante deux ans, cultivateur, tous deux domiciliés en cette commune, lesquels nous ont déclaré que François Joseph Foulon, âgé de vingt sept ans, célibataire, né et domicilié en cette commune, époux d'Alexandrine Joseph Dufay, fils légitime des sieurs Adrien Joseph Foulon et de Jeanne Françoise Lemoine, est



Décédé en la demeure sise en cette commune, le 4^e jour du mois de juillet, la dite déclaration faite par les sieurs Louis Joseph Foulon et Bernard Joseph Foulon ci dessus dénommés, le premier frère Germain du défunt, et le second cousin, nous étant l'assuré du décès par notre transport auprès de la personne décédée, nous en avons sur le champ dressé le présent acte, lecture faite, le premier témoin a signé avec nous, le second témoin a déclaré ne savoir signer de ce interpellé.

L. Foulon

L. Bellart